

Compte-rendu du Conseil municipal de la commune de Saint Julien du Gua en date du 21 juin 2010

Décisions modificatives budgétaires

Dans le budget général, section investissement dépenses au compte 205, l'inscription étant insuffisante au budget primitif, il est nécessaire d'augmenter le crédit pour régler de nouveaux investissements liés aux logiciels - vote à l'unanimité -

Création d'un poste de travail d'agent d'entretien pour 6 mois renouvelable

L'agent communal ayant un poste de travail très chargé, il ne peut pas assurer la rénovation des deux appartements locatifs, ni l'entretien du patrimoine communal, il est donc décidé de créer un poste d'agent d'entretien pour une durée de six mois renouvelable en contrat unique d'insertion - 10 pour et 1 abstention -

Voyage scolaire

Après l'annulation du séjour au « Veil audon », en basse Ardèche, le voyage de fin d'année de l'école aura lieu à Peaugres, au parc animalier, celui ci se monte à 575 € voyage et entrée au parc .Le vote d'une subvention de 270€ est votée à l'unanimité

Zone de développement éolien de la Communauté de Communes Aubenas-Vals

Cet éventuel parc éolien ayant un impact visuel, et n'ayant aucune retombée financière ou indemnisation pour notre commune, le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis défavorable à son implantation

Enquête Publique de classement de voiries en voies communales

Une enquête prévue au préalable, puis arrêtée le 9 Mars 2010, débutera le 22 Juillet 2010 et jusqu'au 5 Aout 2010 concernant l'aliénation de chemins ruraux. Il sera par ailleurs soumis à enquête publique le classement des voiries en voies communales .L'intitulé de l'enquête publique devenant: Enquête publique relative à l'aliénation de tout ou, partie de chemins ruraux et classement de voiries en voies communales. Le Conseil vote à l'unanimité cette nouvelle dénomination